



PAS DE CONQUETES SOCIALES, SANS LIBERTE de MANIFESTER! SANS LIBERTES SYNDICALES!

DEFENDONS NOS DROITS ET NOS LIBERTÉS RETRAIT TOTAL DE LA LOI SÉCURITÉ GLOBALE

**LIBERTÉS PUBLIQUES
EN DANGER**

Le gouvernement développe un arsenal répressif et autoritaire qui remet en cause nos libertés fondamentales. Il profite de l'état d'urgence sanitaire qui confie à l'exécutif des pouvoirs exceptionnels pour faire passer des lois et promulguer des textes portant atteinte à nos libertés et droits sociaux. Face aux licenciements, à la croissance des inégalités, à l'explosion de la pauvreté, au démantèlement des services publics, le gouvernement se dote des moyens de surveiller et réprimer la contestation et les luttes sociales.

La mobilisation contre la proposition de loi dite de sécurité globale a fragilisé la position du gouvernement et l'a amené à réécrire son article 24. Mais le compte n'y est pas.

La CGT exige le retrait total de cette loi qui prévoit aussi :

- article 1 : d'étendre les pouvoirs de la police nationale aux polices municipales qui n'agissent pas sous contrôle judiciaire, contrairement à la police nationale ou à la gendarmerie
- article 18 : la délégation à des agences de sécurité privée de pouvoirs jusque-là réservés à la police judiciaire (palpations, contrôles d'identité)
- article 22 : la légalisation de l'utilisation de drones permettant ainsi la collecte de données permettant d'intimider et de dissuader les personnes de manifester, etc...



A ce dispositif répressif, le gouvernement ajoute d'autres mesures :

- Les décrets du 2 décembre 2020 concernant les fichiers de « sécurité publique » qui permettront de ficher des personnes en raison de leurs opinions politiques, de leurs convictions philosophiques ou religieuses, de leur appartenance syndicale.
- Un amendement à la loi de programmation de la recherche devait créer un nouveau délit dans le fait « de pénétrer ou de se maintenir dans l'enceinte d'un établissement d'enseignement supérieur ... dans le but de troubler la tranquillité et le bon ordre de l'établissement ». Le Conseil Constitutionnel saisi ne s'est pas prononcé sur le fond, mais l'a censuré pour une raison de forme, il était hors de propos dans une loi de programmation.

La pente est autoritaire. Plus que jamais, nous devons faire reculer le gouvernement.

La CGT, exige :

- Le retrait total de la proposition de loi « sécurité globale »
- L'abandon de cette logique sécuritaire et liberticide qui affaiblit les possibilités d'expression de la population et restreint les droits et libertés
- Le retour aux droits démocratiques, sociaux, syndicaux et aux libertés de rassemblement et de manifestation

La CGT appelle à continuer les mobilisations et à participer à la manifestation organisée avec la coordination #stoploisécuritéglobale46

Samedi 16 janvier 2021 - 11 h 00

CAHORS : Parvis Mairie - FIGEAC : Sous-préfecture